



Valery Jimonet

Président du SNAREP

Le syndicat national des acteurs de la récupération d'eau de pluie
06 81 80 91 97

COMMUNIQUE DE PRESSE

12 MAI 2011

Sécheresse , Restriction d'usage de l'eau

8 Avril 8 départements,, 12 Mai, 17 départements concernés et depuis ce matin 18 avec le Lot.

13 Août 2010, 52 départements concernés.

20 Octobre 2009, 24 départements en restriction totale.

Le phénomène n'est plus isolé et concerne d'une année sur l'autre toute la France.

Au niveau des nappes d'eau souterraines, environ 58 % des réservoirs affichaient, au 1er Avril 2011, un niveau inférieur à la normale.

L'eau n'est pas une ressource inépuisable, et est de moins en moins disponible à la demande.

L'eau potable est précieuse, préservons là pour nos besoins essentiels.

Préservez nos nappes phréatiques !

Soyons responsables, économisons au moins ces 14 % de nos besoins en eau, c'est chaque jour en France 1 260 000 m³ d'eau potable gaspillé..

L'eau de pluie La solution pour arroser nos plantations, laver nos voitures.

Si il ne pleut pas, ça ne sert à rien, FAUX !

Mon stockage d'eau de pluie me permet d'être autonome 21 jours en moyenne.

Chaque orage remplit ma citerne quand elle ne permet même pas d'humidifier correctement la terre.

30 mm de pluie en 2 H c'est 3 m³ récupérés soit 1 mois d'usage de l'eau pour les usages extérieurs de ma maison.

Mon toit est une source,

Une source d'économie d'eau potable,

Une autonomie, Un Capital EAU,

Une source d'économie sur ma facture,

Et un acte responsable vis-à-vis des ressources et des problèmes dus aux ruissellements.

Oui ! la nature se familiarise avec les paradoxes, on manque d'eau et quand elle tombe rageusement elle provoque des dégâts collectifs considérables.

N'attendons pas que la responsabilité de chacun se traduise par des recommandations publiques qui deviendront des obligations, soyons Eco-Citoyens..

Nous y avons tous intérêt !

Chaque maison construite devrait être équipée d'un système de récupération et de valorisation de l'eau de pluie pour nos usages extérieurs et évidemment nos toilettes.

7000 à 8000 € TTC avec un crédit d'impôt de 22 % (des mesures fiscales reconduites par l'Etat), une eau en moyenne à 3,39 €, c'est moins de 10 € de coût réel par mois.

Un petit prix à payer pour une solution durable pour tous.

Le Président du Snarep

Sources

<http://www.service-public.fr/actualites/00552.html>